

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

M23-0017868

179330

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6412 Société : 12AM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMINI ABDELLAH DEXIBI

Date de naissance : 3-8-1963

Adresse : habitielle

Tél. : 0618512799

Total des frais engagés : 3199 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Bouchaib NACHAT
Ophtalmologiste
résidence Fateh 1, Imme 12 N° 3
Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods
Aïn Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 21 25 15 - GSM: 06 61 98 66 06

Date de consultation : 16/09/2013

Nom et prénom du malade : AMINI ABDELLAH Age:

Lui-même

Dr Bouchaib NACHAT
Ophtalmologiste
résidence Fateh 1, Imme 12 N° 3
Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods
Aïn Chock - Casablanca

Enfant

Nature de la maladie :

visus de maladie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Radiologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/09/2013	Ophtalmologie	100 (100)	Résidence Farah 1, Tarin 12 N° 2 Mr. Abdellah Bd. Al Qods Casablanca Tel: 0522 21 25 15 - GSM: 0667 98 66 06	Mouhaib NAJAH Ophtalmologiste

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACH-CHARAF Dr. Bouchra TAOUDI Coopérative Ach-charaf N°DM2 Hay Inara'Haddaouia Casablanca Tél.: 05 22 21 64 09	16/03/2023	89,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Bd Khouja Hachem N°23 Ain Chock Casablanca SOCIÉTÉ D'OPTIMÉTRISTE	16/09/93			un peu		950 DT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
			DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
			FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
			DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
			DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux



Ex - Ophthalmologist at CHU Ibn Rochd

20 Aout Casablanca

- Membre de la société française d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants

- Explorations Oculaires

- Lasers - Lasik

- Urgences Ophtalmologiques

الدكتور بوشعيب نشاط

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالجة بالليزر - تصحيح النظر

- المستعجلات

ORDONNANCE

16/09/2023

Casablanca le :

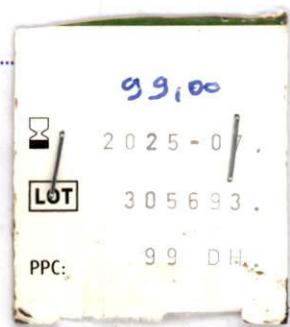
99,00

AMINI Abdenabi



- HYLOFRESH COLLYRE

1 goutte, 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 mois



PHARMACIE ACH-CHARAF
Dr. Bouchra TAOUDI
Coopérative Ach-Charaf N° DM2
Hay Inara Haddaouia Casablanca
Tél.: 05 22 21 64 09

Dr Bouchaib NACHAT

Ophthalmologist

Résidence Fateh 1, Imm 12 N° 2
Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods
Aïn Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 21 25 15 - GSM: 06 61 98 66 06

شارع القدس إقامة الفتح 1 عمارة 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء

B.d ALQODS RESIDENCE AL FATH 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbain 30) Aïn Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat.Bouchaib@gmail.com

AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عين الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
دار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 001774300000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F.

0002967

Docteur : N Adel Bachir
Mr. : A. M. A. Abdennabi

Nomenclature :

Montures :	VL	<u>Optique</u>	<u>500,-</u>
	VP		

Type de verres :	<u>D'Anti Fraie</u>	
	<u>Progressifs</u>	

* VISION DE LOIN :

OD :	Axe : <u>63°</u>	Cyl : <u>-100</u>	Sph : <u>+125</u>	<u>1800,-</u>
OG:	Axe : <u>95°</u>	Cyl : <u>-025</u>	Sph : <u>+150</u>	<u>1200,-</u>

* VISION DE PRES :

OD :	Axe :	Cyl :	Sph :	
------	-------------	-------------	-------------	--

OG:	Axe :	Cyl :	Sph :	
-----	-------------	-------------	-------------	--

Add : +2,50

= 2900,-

Total :

Date : 16 / 10 / 83

*Demande de livraison
certifiée*



Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux



Ex - Ophthalmologist at CHU Ibn Rochd

20 Aout Casablanca

- Membre de la société française d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants

- Explorations Oculaires

- Lasers - Lasik

- Urgences Ophtalmologiques

الدكتور بوشعيب نشاط

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

• عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالة بالليزر- تصحيح النظر

- المستعجلات

ORDONNANCE

Casablanca le 15/09/2023

AMINI Abdenabi

PAIRE DE LUNETTE + MONTURE

PROGRESSIFS Organiques AR



Oeil Droit : +1,75 (-1,00) à 63° , Addition + 2,50

Oeil Gauche : +1,50 (-0,25) à 75° , Addition + 2,50

Dr Bouchaib NACHAT
Ophtalmologiste
Résidence Fath 1, Imm 12 N° 2
Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods
Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 21 25 15 - GSM: 06 61 98 66 06

شارع القدس إقامة الفتاح 1 عمارة 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء
B.d ALQODS RESIDENCE AL FATH 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbain 30) Ain Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat.Bouchaib@gmail.com